

## Décision DG n° 2014-241

du 2 6 SEP. 2014 portant nomination auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire « Vaccins anti-HPV et risque de maladies auto-immunes : étude pharmaco-épidémiologique » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

- Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R. 5322-14;
- Vu la décision DG n°2014-171 du 17 juin 2014 portant création d'un Comité scientifique spécialisé temporaire « Vaccins anti-HPV et risque de maladies auto-immunes : étude pharmaco-épidémiologique » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;
- Vu la décision DG n°2014-181 du 15 septembre 2014 portant nominations auprès d'un Comité scientifique spécialisé temporaire « Vaccins anti-HPV et risque de maladies auto-immunes : étude pharmaco-épidémiologique » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

## **DECIDE**

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Est nommée membre du Comité scientifique spécialisé temporaire « Vaccins anti-HPV et risque de maladies auto-immunes : étude pharmaco-épidémiologique » pour la durée du mandat restant à courir :

Mme BADER-MEUNIER (Brigitte)

<u>Article 2</u>: Le Directeur de la Stratégie et des Affaires internationales est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 26 SEP. 2014

Opminique MARTIN

Directeur général